

ESPOIR a été créée en 1989

par des greffés cardiaques, pour venir en aide

- *aux greffés et futurs greffés cardiaques des Cliniques Universitaires Saint-Luc,*
- *ainsi qu'aux patients qui y sont suivis en post greffe.*

ESPOIR se veut un instrument de rencontre et de dialogue entre les greffés, les futurs greffés et leurs familles.

ESPOIR poursuit ses objectifs dans un esprit d'impartialité, respectueux des opinions idéologiques, philosophiques et religieuses de ses membres.

ESPOIR remercie ses membres actifs pour leur dévouement ainsi que le personnel médical et paramédical de Saint-Luc pour ses précieux conseils.

C'est grâce à la collaboration des uns et des autres qu'ESPOIR a pu voir le jour et être reconnue dès 1993 comme une asbl d'utilité publique par les autorités ministérielles.

Editeur responsable : M. MIRON - Avenue Hippocrate, 10/1825 1200 Bruxelles - Tous droits réservés

Pour plus d'informations sur le don d'organes, vous pouvez visiter le site de Beldonor :

<http://www.beldonor.be>

Association ESPOIR asbl

Association des greffés cardiaques de l'UCL

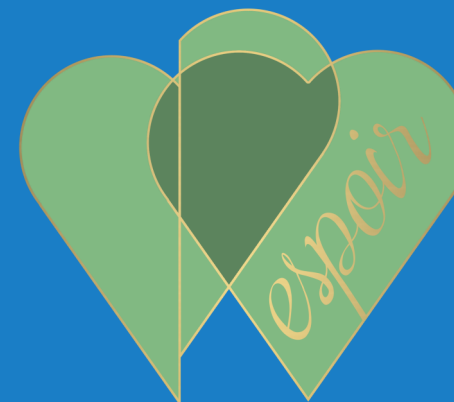
*Avenue Hippocrate 10, BP 1825
1200 Bruxelles*

www.espoirsaintluc.be
espoirasbl.1200@gmail.com
@associationespoirsaintluc

Compte : BE65 3600 0552 8396

N° d'entreprise : 0439.438.011

ASSOCIATION ESPOIR asbl
Association des greffés cardiaques de l'UCL



Pour le soutien des transplantés cardiaques et de leur famille

Pour la promotion du don d'organes

Ne pas jeter sur la voie publique

NOS OBJECTIFS

- **Promouvoir le don d'organes**, sensibiliser le public à cet acte de générosité et l'inciter à s'engager en se déclarant « donneur actif » auprès de l'administration communale
- **Offrir un soutien moral** aux transplantés cardiaques, aux personnes candidates à une transplantation et à leurs proches
- **Apporter une aide financière** aux greffés ou futurs greffés en collaboration avec le service social de Saint-Luc (matériel médical, contribution à certains frais, hébergement des proches à proximité de l'hôpital, ...)
- **Participer aux activités d'autres associations qui partagent les mêmes objectifs**, et principalement la promotion du don d'organes.



COMMENT NOUS SOUTENIR

ESPOIR a besoin de l'appui de ses membres et de la générosité de ses amis. Chacun, à son niveau, peut y contribuer :

- **en versant la cotisation annuelle de membre d'ESPOIR**
- **en participant personnellement ou en impliquant ses proches (famille ou amis) dans les activités** organisées par ESPOIR (conférences, ventes, brocantes, manifestations culturelles ou sportives, ...)
- **en vendant des objets portant le logo d'ESPOIR** (autocollants, pins, stylos à bille, T-shirts ...)
- **par un legs, une donation par testament ou un simple don en faveur d'ESPOIR** (diverses formules sont disponibles - plus d'informations sur : <https://www.testament.be>)
- **par une contribution financière** au compte BE65 3600 0552 8396, à l'ordre de « Association ESPOIR asbl »



POUR MIEUX NOUS CONNAITRE

Nous invitons tous ceux qui sont directement concernés par les objectifs et actions d'ESPOIR ou qui s'y intéressent à visiter notre site Internet (www.espoirsaintluc.be)

POUR MIEUX CONNAITRE LE DON D'ORGANES

La promotion du don d'organes fait partie de nos priorités. C'est pourquoi nous avons également édité une brochure d'information à ce sujet : « **Don d'organes. Parce que chaque vie est un cadeau** ».

Nous espérons que, grâce à la collaboration de tous, cette brochure sera largement répandue auprès du grand public et contribuera à augmenter le nombre de dons d'organes.

Ces documents sont disponibles pour lecture ou téléchargement sur notre site (www.espoirsaintluc.be) ou à recevoir gratuitement sur simple demande.

